
LIVRET D'ACCUEIL



Centre d'Enseignement en Soins d'Urgences CESU 11

du Centre Hospitalier de Carcassonne

1060. chemin de la Madeleine CS 40001

11 010 CARCASSONNE Cedex

Secrétariat : ☎ : 04.68.24.27.87

@ : cesu11@ch-carcassonne.fr

SOMMAIRE

Le mot de bienvenue de l'équipe	3
L'engagement du CESU	4
La présentation du CESU	5
L'accessibilité et le handicap	5
La vie au sein du CESU	6
• Plan d'accès	6
• Restauration	6
La démarche qualité	7
RGPD	8
ANNEXES	10
• Organisation des locaux du CESU	10
• Plan accès parking handicap	10



Le mot de bienvenue :

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons au sein de l'Organisme de formation du Centre Hospitalier de Carcassonne.

Nous avons réalisé ce livret d'accueil afin que vous puissiez prendre connaissance de toutes les informations pratiques qui faciliteront votre intégration au sein de notre organisme.

L'équipe de formation

L'engagement du CESU :

L'engagement de l'organisme est de renforcer et d'actualiser les connaissances et les compétences des professionnels formés ou en cours de formation afin de les amener à adapter leurs pratiques face aux évolutions des métiers, dans un souci permanent d'optimisation des soins fournis aux patients.

Tout au long de votre formation :

- Nous actualisons et renforçons les aptitudes et les connaissances pratiques et théoriques indispensables à l'évolution de l'exercice de votre fonction.
- Nous privilégions un accompagnement personnalisé.
- Nous partageons des valeurs humanistes et professionnelles.

L'organisme est certifié QUALIOPi depuis Juin 2022.



La présentation du CESU :

L'équipe du CESU est composée :

- D'un responsable médical
- D'une secrétaire
- D'une cadre de santé
- D'une infirmière coordinatrice
- De deux enseignants CESU
- De 23 formateurs

Tel : 04 68 24 27 87

Contacts : cesu11@ch-carcassonne.fr

Situation géographique : Chemin de la Madeleine - 11 000 Carcassonne

L'accessibilité et le handicap :

Le CESU s'engage dans l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

Mme PITIÉ Jennifer, enseignante et formatrice au CESU 11 est la référente handicap du CESU.

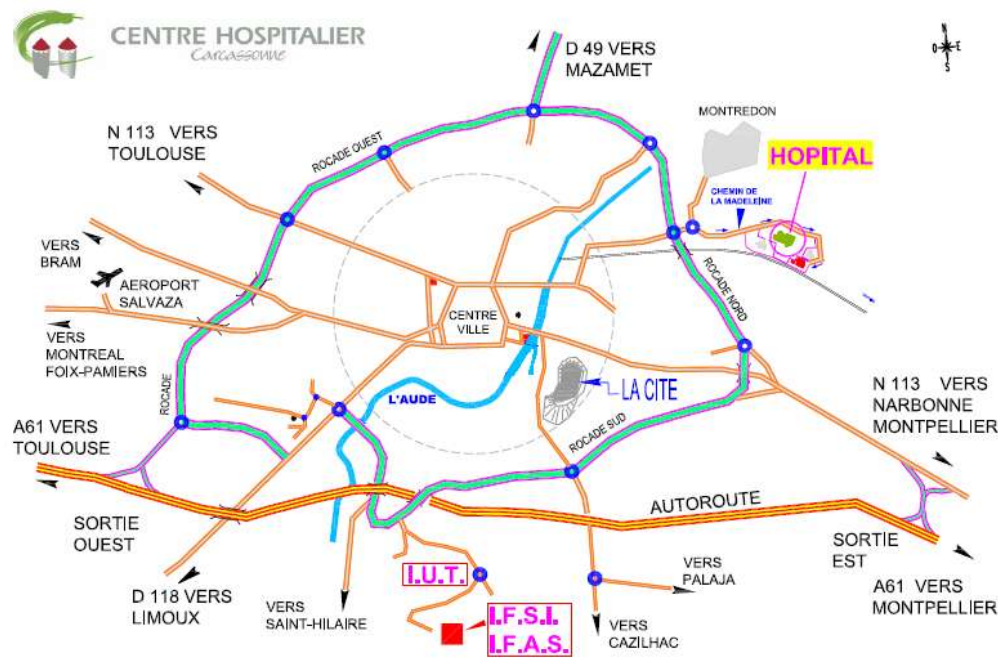
Contacts : 04 68 24 27 87 ou cesu11@ch-carcassonne.fr

Le CESU se trouve au rez-de-chaussée du Centre Hospitalier de Carcassonne ce qui permet d'accueillir aisément des personnes en situation d'handicap. Des sanitaires et des places de parking sont prévus à cet effet.



La vie au sein du CESU :

Plan d'accès :



Le CESU est accessible par les sorties 23 ou 24 de l'autoroute A61 ou desservi par la ligne de bus n° 7 CC SALVAZA/MLOA > CENTRE HOSPITALIER, les horaires sont disponibles sur Carcassonne Agglo Lignes de Bus¹.

L'hôpital de Carcassonne met à disposition deux parkings gratuits disposants de nombreuses places.

Restauration :



Les apprenants peuvent déjeuner sur place, dans les espaces réservés à cet effet :

- au self avec possibilité de réchauffer un repas fourni de manière personnelle ou après l'achat d'un ticket repas à la borne située devant le self

- Un distributeur de boissons/nourriture sucrée se trouve dans le hall d'entrée de l'hôpital.

Notre démarche qualité-gestion des risques

Pour s'adapter à l'évolution des besoins des usagers du système de santé, garantir la qualité de formation et optimiser les conditions d'apprentissage, la direction du centre hospitalier de Carcassonne décline une politique qualité autour de 3 axes :

- Amélioration continue de la qualité de nos prestations et de nos pratiques selon une approche processus.
- Implication et écoute des personnes en formation et des partenaires.
- Prévention et gestion des risques en lien avec nos activités.

Notre démarche s'inscrit dans un principe d'amélioration continue.

Dès votre entrée dans notre structure, vous serez un maillon essentiel de notre démarche qualité-gestion des risques.

L'amélioration de la qualité de nos processus nécessite votre participation.

- Vous aurez la possibilité de déclarer un évènement indésirable : les modalités de déclaration et la fiche sont disponibles en version numérique sur notre site internet et en version papier auprès des secrétariats.
- Vous serez sollicités pour renseigner des enquêtes et des questionnaires de satisfaction.

Les éléments recueillis auprès de vous pour évaluer la qualité de nos prestations seront analysés systématiquement et nous permettront de mettre en place les actions d'amélioration.



La protection des données personnelles (RGPD)



Les informations recueillies par le CESU du Centre Hospitalier de Carcassonne, lors de votre inscription et tout au long de votre cursus, font l'objet de traitements de données informatisées et écrites destinées à :

- Couvrir l'activité de gestion administrative et pédagogique et de suivi des apprenants.
- La réalisation d'enquêtes institutionnelles et nationales.

L'acronyme **RGPD** signifie « **Règlement Général sur la Protection des Données** ». Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne. Il est le cadre juridique de l'Union européenne paru au journal officiel le 27 avril 2016 qui gouverne la collecte et le traitement des données à caractère personnel des utilisateurs. Il est **entré en vigueur le 25 mai 2018**. Il s'applique à toutes les entités implantées dans un pays européen qui traitent des données à caractère personnel, ainsi qu'à toutes les entités à travers le monde qui traitent des données à caractère personnel appartenant à des résidents de l'UE.

Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi **française Informatique et Libertés de 1978** et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Quels sont vos droits ?

Pour l'ensemble des traitements de données réalisés par l'organisme de formation du Centre Hospitalier de Carcassonne et conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer à certains traitements notamment la transmission de données à des organismes extérieurs.

Si vous donnez l'autorisation de communiquer vos données personnelles et votre image au cours de votre formation, l'article 17 du règlement européen de la protection des données précise que : Droit à l'effacement / Droit à l'oubli = Sortie de l'établissement + 3 ans (sauf demande écrite de l'apprenant).

Si vous souhaitez exercer vos droits veuillez adresser votre demande par courriel à l'adresse suivante : dpo@ch-carcassonne.fr



Organisation des locaux du CESU :

